



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE LA BOITE À SEL POUR LE SPECTACLE BAD BLOCK

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien Timon en qualité de Troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du Patrimoine

CONSIDERANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec la compagnie La Boite à Sel domiciliée 9, rue de condé – Bureau 3 – 33000 BORDEAUX pour 4 représentations du spectacle « Bad Block » au théâtre l'Eclat les 7 et 8 avril 2026 pour un montant de 9.652,40 €.

Fait à Pont-Audemer, le 19 février 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge
de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON

